

Contrat de Ville de Béziers : Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés 2019 – 2022

Pilier cohésion sociale

Thématiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Éducation	Accompagner la fonction parentale en associant les parents aux réflexions et aux actions d'éducation.	<ul style="list-style-type: none">Développer des actions interpartenariales favorisant la relation parent/enfant.Favoriser les initiatives participatives parentales.
	Lutter contre le décrochage scolaire en développant des actions préventives et en créant les partenariats innovants.	<ul style="list-style-type: none">Renforcer les réponses socio-éducatives et les actions d'accompagnement de proximité favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes.Renforcer la prévention et la réduction du nombre de « décrocheurs » en partenariat avec les établissements scolaires en complément de la stratégie nationale.Accompagner les acteurs de terrain dans la compréhension du processus du décrochage scolaire afin d'améliorer les pratiques et postures professionnelles.
Prévention de la délinquance	Favoriser la prévention à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et mieux prévenir la récurrence des mineurs et jeunes adultes.	<ul style="list-style-type: none">Développer des actions sportives à vocation d'inclusion sociale et territoriale visant notamment le public jeune non captif ou exposé à des problématiques de délinquance et d'incivilités.Favoriser les actions de prévention des conduites à risques auprès des jeunes et des publics vulnérables.Mener des actions favorisant le lien social et la citoyenneté.
Accès à la culture	Favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous et généraliser l'EAC pour les 3-18 ans.	<ul style="list-style-type: none">Permettre à tous les enfants et aux jeunes d'accéder aux connaissances, aux œuvres et aux pratiques artistiques.Construire des parcours d'éducation artistique et culturelle dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et de loisirs.Développer l'accès à la culture pour tous.Favoriser la découverte de nouvelles pratiques artistiques.Mobiliser les équipements culturels et favoriser la mise en réseau avec les structures culturelles et sociales de proximité.Renforcer la présence d'artistes professionnels dans l'espace public et soutenir les résidences d'artistes.
	Accompagner des stratégies culturelles sur le territoire et favoriser une dynamique de coopération entre les acteurs.	<ul style="list-style-type: none">Faciliter l'appropriation du cadre de vie et une meilleure compréhension de l'espace urbain (histoires, mémoires, patrimoine, espaces naturels...) à travers les projets artistiques et culturels.Promouvoir la diversité culturelle et rendre les habitants acteurs des projets artistiques et culturels.Mobiliser les acteurs de la cohésion sociale et proposer des formations mutualisées et pluridisciplinaires.

Pilier cohésion sociale

Thématiques

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Santé

Améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention médicalisée.

Renforcer la prévention et l'éducation pour la santé.

Informier les habitants sur les dispositifs de droits, le fonctionnement des services publics.

Mobiliser et accompagner les acteurs et institutions concernés par l'accès aux droits, aux soins et à la prévention.

Former les acteurs locaux à l'accueil, au repérage et à la prise en charge des publics.

Construire une réponse adaptée et coordonnée sur le territoire.

Soutenir la mise en œuvre d'actions d'éducation pour la santé favorisant une approche positive et participative de la santé.

Renforcer les outils de prévention à destination spécifique des adolescents.

Pilier Renouvellement urbain et cadre de vie

Thématiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Renouvellement urbain	Améliorer la qualité urbaine et développer le caractère multi-fonctionnel des quartiers afin de produire de l'attractivité d'usage et résidentielle.	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter les opérations d'habitat publiques et privées, augmenter la diversité de l'habitat et adapter la densité des quartiers aux fonctions urbaines visées. Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité. Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers.
	Accompagner l'inscription de ces quartiers dans leur espace urbain et leur bassin de vie par la prise en compte de leur vocation et des modes de vie en s'appuyant sur un partenariat élargi et durable.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'ouverture des quartiers et la mobilité des habitants. Prendre en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté en anticipant les évolutions et mutations futures.
Stratégie d'équilibre et de peuplement	Accompagner une vision stratégique de l'occupation sociale des logements afin d'améliorer la mixité sociale dans le parc public et favoriser la mobilité résidentielle.	<ul style="list-style-type: none"> Définir et mettre en œuvre une stratégie partagée de peuplement dans le parc social à l'échelle de l'agglomération. Mieux connaître l'occupation sociale du parc privé.
	Rendre plus lisibles les attributions de logement social.	<ul style="list-style-type: none"> Partager la connaissance de l'occupation sociale et des pratiques de chaque réservoir au sein des communes de l'agglomération. Créer les outils permettant une attribution transparente.
Le cadre de vie et la proximité	Organiser un dispositif de veille coconstruit (habitants, associations, acteurs économiques, services publics) qui favorise le renouvellement des pratiques de l'action publique.	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une gouvernance « relation habitants » intégrée mobilisant la GUP de la Ville de Béziers, les services de proximité des bailleurs sociaux, les acteurs privés et les dispositifs participatifs (Conseils citoyens, Maisons du projet). Mobiliser et soutenir la maîtrise dite d'usage (habitants, usagers).
	Renforcer l'attractivité des espaces urbains et améliorer le cadre de vie pour favoriser le bien vivre de tous (habitants, usagers, professionnels, chaland ou touristes).	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la connaissance et l'appropriation des quartiers par les habitants et les usagers. Intégrer toutes les questions de la vie quotidienne des habitants (tranquillité publique, accès aux services, transports...) et responsabiliser les habitants par le développement d'actions de sensibilisation.
	Lutter contre l'habitat indécemment et indigne.	<ul style="list-style-type: none"> Déployer de façon ciblée l'ensemble des dispositifs de résorption de l'habitat insalubre. Prévenir les mises en location de logements dégradés par la mise en œuvre d'une procédure « d'autorisation de louer » (partenariat : CABM – Ville – Etat – CAF). Développer de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'habitat privé (propriétaires, syndicats de copropriété).

Pilier Développement économique, emploi, insertion

Thématiques	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Développement économique	Redynamiser les quartiers Politique de la Ville et améliorer leur attractivité économique.	<ul style="list-style-type: none">Faciliter le développement économique des entreprises existantes.Sensibiliser les populations des quartiers Politique de la Ville à la création-reprise d'activité et accompagner les porteurs de projet.Accroître l'offre de services de proximité.Dessiner l'avenir des quartiers prioritaires pour les rendre plus attractifs à l'investissement privé.
Emploi-insertion	Améliorer l'adéquation entre les besoins des entreprises et la demande d'emploi.	<ul style="list-style-type: none">Réduire les freins à l'emploi des publics issus des quartiers prioritaires.Mobiliser les politiques de droit commun de l'emploi et de l'insertion.Permettre aux publics des quartiers prioritaires de répondre aux compétences recherchées par les entreprises.